

**3 avril 2024**

Cher Actionnaire,

## **Schroder International Selection Fund (la « Société ») – European Innovators (le « Compartiment »)**

Nous vous écrivons pour vous informer qu'à compter du 8 mai 2024, la stratégie du Compartiment sera modifiée pour se concentrer plus spécifiquement sur l'investissement à impact. La dénomination, l'objectif d'investissement, la politique d'investissement et les critères de durabilité du Compartiment, ainsi que les Informations précontractuelles fournies à l'Annexe IV du prospectus de la Société conformément au Règlement SFDR et au Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission, seront modifiés en conséquence.

### **Contexte et motivation**

Le Compartiment est classé comme relevant de l'Article 9 du Règlement européen de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») et réalise des investissements durables, à savoir des investissements dans des sociétés qui contribuent à la promotion d'un ou de plusieurs ODD des Nations unies, en utilisant une approche axée sur la science ou l'ingénierie et motivée par l'innovation. Le Compartiment détient également des investissements que le Gestionnaire d'investissement considère comme neutres au regard des critères de durabilité, tels que les liquidités, les placements du marché monétaire et les produits dérivés utilisés dans le but de réduire le risque (couverture) ou de gérer le Compartiment plus efficacement. Bien que la nature des investissements durables reste inchangée, à compter de la Date d'effet, le Compartiment fera partie des stratégies axées sur l'impact de Schroders. À ce titre, il appliquera des critères d'investissement sélectifs spécifiques, et des références au processus d'investissement à impact sont ajoutées pour refléter ce changement.

Les modifications suivantes seront apportées :

### **Changement de nom**

À compter de la Date d'effet, le nom du Compartiment deviendra Schroder International Selection Fund – European Equity Impact.

### **Changement d'objectif et de politique d'investissement**

À compter de la Date d'effet, les modifications apportées aux informations relatives au Compartiment dans le prospectus de la Société seront les suivantes :

- L'objectif d'investissement sera mis à jour pour refléter le fait que le Compartiment investit dans des sociétés dont les activités, selon le Gestionnaire d'investissement, créent un impact social ou environnemental positif.

La politique d'investissement, la section consacrée aux critères de durabilité et les informations précontractuelles seront mises à jour pour indiquer que le Compartiment met l'accent sur l'investissement à impact, qu'il vise à contribuer aux ODD et qu'il suit le processus d'investissement à impact.

Vous trouverez de plus amples détails sur les modifications apportées à l'Annexe 1 de la présente lettre.

### **Rachat ou conversion de vos actions vers un autre compartiment Schroders**

Nous espérons que vous opterez pour le maintien de votre investissement au sein du Compartiment après ces modifications. Cependant, si vous souhaitez demander le rachat de votre participation dans le Compartiment ou la convertir vers un autre compartiment de la Société avant la Date d'effet, vous pouvez le faire à tout moment jusqu'à l'heure de clôture des transactions le 7 mai 2024. Veuillez vous assurer que votre instruction de rachat ou de conversion parvient à HSBC Continental Europe, Luxembourg (« HSBC ») avant cette date limite. HSBC exécutera sans frais vos ordres de rachat ou de conversion conformément aux dispositions du prospectus de la Société. Toutefois, dans certains pays, les agents payeurs, banques correspondantes ou autres intervenants locaux peuvent appliquer des frais de transaction. Il se peut en outre que l'heure locale de clôture des transactions qu'ils appliquent soit antérieure à celle susmentionnée. Nous vous recommandons dès lors de vous renseigner auprès de ces intervenants afin de vous assurer que vos instructions parviennent à HSBC avant l'heure de clôture des transactions susmentionnée.

Le document d'information clé (le DIC) du Compartiment pour la catégorie d'actions concernée ainsi que le Prospectus de la Société sont consultables à l'adresse [www.schroders.com](http://www.schroders.com).

Pour toute question ou information complémentaire concernant les produits Schroders, nous vous invitons à consulter le site [www.schroders.com](http://www.schroders.com), ou à contacter votre bureau Schroders local, votre conseiller professionnel habituel ou Schroder Investment Management (Europe) S.A. au (+352) 341 342 202.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations,

**Le Conseil d'administration**

## Annexe

### Changement de nom

À compter de la Date d'effet, le Compartiment sera renommé comme suit :

Schroder International Selection Fund European Innovators

Devient :

Schroder International Selection Fund European Equity Impact

### Changement d'objectif et de politique d'investissement

La nouvelle formulation apparaît en gras. La formulation supprimée apparaît sous forme de texte barré.

Objectif et politique d'investissement actuels	Nouvel objectif et nouvelle politique d'investissement
<p><b>Objectif d'investissement</b></p> <p>Le Compartiment vise à dégager une croissance du capital supérieure à celle de l'indice MSCI Europe (Net TR) après déduction des frais sur une période de trois à cinq ans en investissant dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes qui contribuent aux ODD des Nations unies et qui, selon le Gestionnaire d'investissement, constituent des investissements durables.</p>	<p><b>Objectif d'investissement</b></p> <p>Le Compartiment vise à dégager une croissance du capital supérieure à celle de l'indice MSCI Europe (Net TR) après déduction des frais sur une période de trois à cinq ans en investissant dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés européennes <del>qui contribuent aux ODD des Nations unies et qui, selon le Gestionnaire d'investissement, constituent</del> <b>dont les activités, selon le Gestionnaire d'investissement, créent un impact social ou environnemental positif, et qu'il considère comme</b> des investissements durables.</p>
<p><b>Politique d'investissement</b></p> <p>Le Compartiment est géré de façon active et investit ses actifs dans (i) des investissements durables, à savoir des investissements dans des sociétés qui contribuent à la promotion d'un ou de plusieurs des ODD des Nations unies, en utilisant une approche axée sur la science ou l'ingénierie et motivée par l'innovation (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »), et dans (ii) des investissements que le Gestionnaire d'investissement considère comme neutres en vertu de ses critères de durabilité.</p> <p>Le Compartiment n'investit pas directement dans certains secteurs, activités ou groupes d'émetteurs au-delà des limites définies à la section « Publication d'informations en matière de durabilité » sur la page Internet du Compartiment <a href="https://www.schroders.com/en-lu/lu/individual/fund-centre">https://www.schroders.com/en-lu/lu/individual/fund-centre</a></p> <p>Le Compartiment investit dans des sociétés qui ne causent pas de préjudice environnemental ou social important et appliquent des pratiques de bonne gouvernance au regard des critères de notation du Gestionnaire d'investissement (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »).</p>	<p><b>Politique d'investissement</b></p> <p>Le Compartiment est géré de façon active et investit ses actifs dans (i) des investissements durables, à savoir des investissements dans des sociétés qui contribuent à la promotion <b>d'un objectif environnemental ou social en lien avec au moins un</b> des ODD des Nations unies, en utilisant une approche axée sur la science ou l'ingénierie et motivée par l'innovation (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »), et dans (ii) des investissements que le Gestionnaire d'investissement considère comme neutres en vertu de ses critères de durabilité, <b>tels que les liquidités, les placements du marché monétaire et les produits dérivés utilisés dans le but de réduire le risque (couverture) ou de gérer le Compartiment plus efficacement.</b></p> <p><b>Le Gestionnaire d'investissement sélectionnera des sociétés appartenant à un univers de sociétés éligibles dont il a été établi qu'elles respectent les critères d'impact du Gestionnaire d'investissement. Les critères d'impact incluent une évaluation de la contribution de la société aux ODD des Nations unies, ainsi que l'évaluation par le Gestionnaire d'investissement</b></p> <p><b>de l'impact de la société via son cadre et ses outils exclusifs de gestion des investissements par impact (y compris un tableau de bord Impact Scorecard).</b></p>

<p>Le Gestionnaire d'investissement peut prendre contact avec des sociétés détenues par le Compartiment pour remettre en cause les points faibles identifiés en matière de durabilité. Pour de plus amples informations concernant l'approche du Gestionnaire d'investissement en matière de durabilité et les échanges engagés avec les sociétés, veuillez consulter la page Internet <a href="https://www.schroders.com/en-lu/lu/individual/what-we-do/sustainable-investing/our-sustainable-investment-policies-disclosures-voting-reports/disclosures-and-statements/">https://www.schroders.com/en-lu/lu/individual/what-we-do/sustainable-investing/our-sustainable-investment-policies-disclosures-voting-reports/disclosures-and-statements/</a></p> <p>Le Compartiment investira au moins deux tiers de son actif dans une gamme concentrée d'actions et de titres assimilés à des actions de sociétés européennes. Le Compartiment investit généralement dans moins de 30 entreprises.</p> <p>Le Compartiment peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, Fonds d'investissement, warrants et Placements du marché monétaire, et détenir des liquidités (dans les limites énoncées dans l'Annexe I).</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion efficace.</p>	<p><b>Le Compartiment fait partie des stratégies axées sur l'impact de Schroders. En tant que tel, il applique des critères d'investissement hautement sélectifs et son processus d'investissement est conforme aux Principes opérationnels pour la gestion de l'impact, ce qui signifie qu'une évaluation de l'impact est intégrée aux étapes du processus d'investissement. La totalité des investissements durables du Compartiment sont soumis à ce cadre.</b></p> <p>Le Compartiment n'investit pas directement dans certains secteurs, activités ou groupes d'émetteurs au-delà des limites définies à la section « Publication d'informations en matière de durabilité » sur la page Internet du Compartiment <a href="https://www.schroders.com/en-lu/lu/individual/fund-centre">https://www.schroders.com/en-lu/lu/individual/fund-centre</a></p> <p>Le Compartiment investit dans des sociétés qui ne causent pas de préjudice environnemental ou social important et appliquent des pratiques de bonne gouvernance au regard des critères de notation du Gestionnaire d'investissement (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »).</p> <p><del>Le Gestionnaire d'investissement peut prendre contact avec des sociétés détenues par le Compartiment pour remettre en cause les points faibles identifiés en matière de durabilité.</del> <b>Le Gestionnaire d'investissement peut également prendre contact avec des sociétés détenues par le Compartiment dans le but d'améliorer les pratiques de durabilité et d'améliorer les impacts sociaux et environnementaux générés par les sociétés sous-jacentes dans lesquelles il investit.</b> Pour de plus amples informations concernant l'approche du Gestionnaire d'investissement en matière de durabilité et les échanges engagés avec les sociétés, veuillez consulter la page Internet <a href="https://www.schroders.com/en-lu/lu/individual/what-we-do/sustainable-investing/our-sustainable-investment-policies-disclosures-voting-reports/disclosures-and-statements/">https://www.schroders.com/en-lu/lu/individual/what-we-do/sustainable-investing/our-sustainable-investment-policies-disclosures-voting-reports/disclosures-and-statements/</a></p> <p>Le Compartiment investira au moins deux tiers de son actif dans une gamme concentrée d'actions et de titres assimilés à des actions de sociétés européennes. Le Compartiment investit généralement dans moins de 30 entreprises.</p> <p>Le Compartiment peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, Fonds d'investissement, warrants et Placements du marché monétaire, et détenir des liquidités (dans les limites énoncées dans l'Annexe I).</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion efficace.</p>
<p><b>Critères de durabilité</b></p>	<p><b>Critères de durabilité</b></p>

<p>Le Gestionnaire d'investissement applique des critères de durabilité lors de la sélection des investissements pour le Compartiment.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement cherche à identifier des sociétés européennes axées sur la science et l'ingénierie dont l'activité contribue à relever différents défis auxquels la société est confrontée, tels que la réduction des émissions de CO2, la lutte contre la pollution de l'air et la gestion de l'utilisation des ressources rares. Le Gestionnaire d'investissement cherche également à identifier les sociétés qui fournissent des solutions répondant aux besoins liés à l'expansion et au vieillissement démographiques dans des domaines tels que la santé, les transports, l'alimentation et l'accès aux services essentiels. Le Gestionnaire d'investissement évalue de quelle manière une société contribue à résoudre les problèmes de la société en établissant des liens entre les produits et services de cette société et un ou plusieurs ODD des Nations unies.</p> <p>Les sociétés détenues par le Compartiment doivent montrer un engagement envers leurs parties prenantes, y compris leurs clients, salariés et fournisseurs, ainsi que les régulateurs. Le Compartiment investit dans des sociétés qui appliquent un traitement équitable à l'égard des parties prenantes et pratiquent une bonne gouvernance.</p> <p>Les sociétés répondant aux critères ci-dessus sont considérées comme des participations potentielles pour le Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement exerce sa propre diligence raisonnable au titre des participations potentielles, y compris, dans la mesure du possible, au moyen de réunions avec la direction générale.</p> <p>Cette analyse est étayée par une analyse quantitative obtenue à partir des outils exclusifs de Schrodgers en matière de durabilité. Ces outils constituent des éléments déterminants pour évaluer dans quelle mesure les sociétés du portefeuille répondent aux critères de durabilité décrits ci-dessus.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement veille à ce qu'au moins 90 % de la part de la Valeur liquidative du Compartiment composée d'investissements dans des sociétés soit notée au regard des critères de durabilité. L'application des critères de durabilité a pour effet d'exclure de la sélection des investissements au moins 20 % de l'univers d'investissement potentiel du Compartiment.</p> <p>Aux fins de cette analyse, l'univers d'investissement potentiel est l'univers de référence des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner pour le Compartiment avant l'application des critères de durabilité, dans le respect des autres limites applicables à l'Objectif et à la Politique d'investissement. Cet univers est composé d'actions et de titres assimilés à des actions de sociétés européennes.</p>	<p>Le Gestionnaire d'investissement applique des critères de durabilité lors de la sélection des investissements pour le Compartiment.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement cherche à identifier des sociétés européennes axées sur la science et l'ingénierie dont l'activité contribue à relever différents défis auxquels la société est confrontée, tels que la réduction des émissions de CO2, la lutte contre la pollution de l'air et la gestion de l'utilisation des ressources rares. Le Gestionnaire d'investissement cherche également à identifier les sociétés qui fournissent des solutions répondant aux besoins liés à l'expansion et au vieillissement démographiques dans des domaines tels que la santé, les transports, l'alimentation et l'accès aux services essentiels. Le Gestionnaire d'investissement évalue de quelle manière une société contribue à résoudre les problèmes de la société en établissant des liens entre les produits et services de cette société et un ou plusieurs ODD des Nations unies.</p> <p>Les sociétés détenues par le Compartiment doivent montrer un engagement envers leurs parties prenantes, y compris leurs clients, salariés et fournisseurs, ainsi que les régulateurs. Le Compartiment investit dans des sociétés qui appliquent un traitement équitable à l'égard des parties prenantes et pratiquent une bonne gouvernance.</p> <p>Les sociétés répondant aux critères ci-dessus sont considérées comme des participations potentielles pour le Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement exerce sa propre diligence raisonnable au titre des participations potentielles, y compris, dans la mesure du possible, au moyen de réunions avec la direction générale.</p> <p>Cette analyse est étayée par une analyse quantitative obtenue à partir des outils exclusifs de Schrodgers en matière de durabilité. Ces outils constituent des éléments déterminants pour évaluer dans quelle mesure les sociétés du portefeuille répondent aux critères de durabilité décrits ci-dessus.</p> <p><b>Les investissements sont composés de sociétés dont les produits et services contribuent positivement à au moins un des ODD des Nations unies. Afin d'identifier les sociétés ayant un lien direct avec un ODD des Nations unies, le Gestionnaire d'investissement applique une approche en deux étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la première étape utilise une approche basée sur les revenus en considérant si un certain pourcentage des revenus, dépenses d'investissement ou dépenses d'exploitation de la société concernée contribue à un objectif environnemental ou social (le cas échéant).</li> <li>• La seconde étape consiste en une évaluation d'impact détaillée de la société au moyen d'un tableau de bord d'impact exclusif. Le Gestionnaire d'investissement prend en compte différents aspects de l'impact tels que : le résultat et les ODD des Nations unies auxquels la société contribue ; qui est concerné par le</li> </ul>
--	--

	<p><b>résultat (comme la partie prenante ou l'industrie concernée) ; une évaluation de notre contribution attendue (y compris l'influence et l'engagement de Schroders) ; et la prise en compte des risques liés à l'impact. L'évaluation comprend généralement des Indicateurs clés de performance (KPI) qui permettent de suivre l'impact de la société au fil du temps.</b></p> <p><b>La société et le tableau de bord d'impact sont validés et approuvés par le Groupe d'évaluation de l'impact (Impact Assessment Group, IAG) de Schroders, afin que la société puisse être incluse dans l'univers d'investissement du Compartiment. L'IAG est composé de membres de l'équipe d'impact et d'investissement durable de Schroders et de membres de l'équipe d'investissement. Dans certains cas limités, la deuxième étape et l'approbation du Groupe d'évaluation de l'impact peuvent intervenir ultérieurement (par exemple, dans le cas d'un investissement particulièrement sensible au facteur temps).</b></p> <p>Le Gestionnaire d'investissement veille à ce qu'au moins 90 % de la part de la Valeur liquidative du Compartiment composée d'investissements dans des sociétés soit notée au regard des critères de durabilité. L'application des critères de durabilité a pour effet d'exclure de la sélection des investissements au moins 20 % de l'univers d'investissement potentiel du Compartiment.</p> <p>Aux fins de cette analyse, l'univers d'investissement potentiel est l'univers de référence des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner pour le Compartiment avant l'application des critères de durabilité, dans le respect des autres limites applicables à l'Objectif et à la Politique d'investissement. Cet univers est composé d'actions et de titres assimilés à des actions de sociétés européennes.</p>
--	--

Codes ISIN des catégories d'actions concernées par cette modification :

Catégorie d'actions	Devise de la catégorie d'actions	Code ISIN
A Capitalisation	EUR	LU0591897516
A Distribution	EUR	LU1817472001
B Capitalisation	EUR	LU2305367166
C Capitalisation	EUR	LU0591897862
C Distribution	EUR	LU1817472423
E Capitalisation	EUR	LU1577467829
I Capitalisation	EUR	LU0591898084

<b>Catégorie d'actions</b>	<b>Devise de la catégorie d'actions</b>	<b>Code ISIN</b>
IZ Capitalisation	EUR	LU2016215696
S Distribution	EUR	LU1817472936
Z Capitalisation	EUR	LU0966865528
A Distribution	GBP	LU1817473744
C Distribution	GBP	LU1817474478
E Capitalisation	GBP	LU1577468124
S Distribution	GBP	LU1817474809
Z Capitalisation	GBP	LU1577468710
C Distribution	Couverte en GBP	LU1817476507